



**l'Assurance  
Maladie**

**RISQUES PROFESSIONNELS**

Agir ensemble, protéger chacun



# TUTORIEL – Étape 4

Quels résultats ?



## OBJECTIFS DE L'ÉTAPE 4

Cette étape vise à  **pérenniser la démarche, à développer l'autonomie en prévention des TMS et des lombalgies de l'établissement.**

Ces objectifs pourront être atteints au travers :

- des actions issues du plan d'actions et mises en œuvre ;
- du tableau de bord enrichi permettant de mieux mesurer ses effets et d'assurer un suivi de la démarche ;
- de l'évaluation de la progression dans la démarche de prévention des TMS afin de mieux appréhender les acquis et les pistes d'amélioration.

# ÉVALUEZ LA PERTINENCE DE VOS ACTIONS SUITE AU DIAGNOSTIC

## QUESTIONS

**Q25** | Les actions engagées ont limité ou supprimé les facteurs de risques identifiés lors du diagnostic

☐ Oui ☐ Non

**Q26** | Votre établissement a intégré au moins deux nouveaux indicateurs dans le tableau de bord :

☐ Oui ☐ Non



Le tableau de bord mis à jour doit être joint pour finaliser votre parcours.

## COMMENTAIRES

Les actions engagées doivent découler du diagnostic et des causes identifiées.

Certaines actions seront rapides à mettre en œuvre et l'évaluation de leur pertinence sera d'autant plus possible. Pour les autres, il est possible que cela prenne plus de temps.

L'évaluation même partielle de vos actions en cours sera à même de redonner une impulsion ou d'adapter vos actions de prévention.

L'objectif étant de pouvoir évaluer votre progression et d'aboutir à une limitation ou à une suppression des facteurs de risques identifiés lors du diagnostic.

Afin de mieux suivre les effets de votre démarche, il est nécessaire d'enrichir votre tableau de bord (déjà renseigné à l'étape 1) avec de nouveaux indicateurs que vous pourrez trouver dans l'onglet « Indicateurs complémentaires » de l'outil tableau de bord.

Le choix d'indicateurs propres à l'entreprise tels que : l'activité, les effectifs, etc. facilitera l'appropriation de la démarche pour une majorité de salariés.

# VOTRE TABLEAU DE BORD : VOTRE OUTIL DE SUIVI

## QUESTIONS

**Q27** | Vous utilisez votre tableau de bord à l'occasion de :

- ☐ CSE/CSSCT \*
- ☐ Comité de direction
- ☐ Réunion sécurité
- ☐ Mise à jour du document unique
- ☐ Autre, précisez :  
.....

*\* CSE : comité social et économique / CSSCT : commission santé, sécurité et conditions de travail*

## COMMENTAIRES

Il est important d'analyser et de communiquer régulièrement sur l'évolution des indicateurs en lien avec l'avancement de votre démarche.

Cela favorisera, l'intégration de la prévention des TMS dans la durée.

**Q28** | Réalisez votre évaluation de la démarche :



**L'outil d'évaluation est disponible dans vos pièces jointes.**

**Joindre votre évaluation actualisée.**

Vous avez utilisé cet outil en début de démarche lors de l'étape 1. En renouvelant cette évaluation, vous allez pouvoir mesurer les progrès réalisés ainsi que les améliorations à poursuivre.

En comité de pilotage ou en groupe de travail, réalisez l'évaluation de votre démarche à l'aide de l'outil INRS « Évaluation de la démarche de prévention des TMS et des lombalgies ». Il vous permet de mesurer votre progression en prévention des TMS et des lombalgies et d'identifier les axes de progrès possibles.

Cette évaluation pourra se faire en comité de pilotage, ou bien en groupe de travail. Il est important que cette évaluation soit faite de manière collective et pluridisciplinaire en évitant soigneusement une évaluation individuelle quelles que soient les compétences de la personne qui la réalise.

L'établissement mesurera les évolutions avec cette nouvelle évaluation (vis-à-vis de celle réalisée à l'étape 1).



## COMMENT PÉRENNISER VOS ACTIONS ?

Pour être sûr(e) que votre démarche de prévention des TMS soit pérenne, vous devez :

- maintenir le niveau de compétences internes en prévention des TMS ;
- continuer d'enrichir votre tableau de bord régulièrement ;
- observer de nouvelles situations de travail à risques ;
- communiquer dans la durée sur la démarche de prévention engagée auprès de vos salariés et des représentants du personnel (affichage, newsletter, baromètre social, réunions, etc.).

**ameli.fr/entreprise**

Conception graphique : Carcat Centre-Val de Loire © Crédits photos : iStock - 11/2024